RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROVINCE SUD
NOUVELLE-CALÉDONIE

Réf : F15024.02

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud (CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. **20 34 00** - Fax **20 30 06**
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DECLARATION AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE

(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Dossier établi en deux (2) exemplaire papier accompagné d'une (1) version numérique à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception
à l'attention du président de l'Assemblée de province.
Direction de l'Environnement
Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)
Centre administratif de la province Sud
Pour tout renseignement, contacter le SICIED
Tél : 20 34 00 Email : denv.contact@province-sud.nc

* **EXPLOITATION CONCERNÉE :** SCEA COL DE MÔ

IDENTITE DU DECLARANT

○ **Vous êtes un particulier**

* Civilité : ○ Madame ○ Monsieur
* Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____
* Prénom(s) : _____
* Nationalité : _____

☒ **Vous êtes une personne morale**

* Raison sociale ou appellation commerciale : SCEA COL DE MÔ
* ○ N° de Ridet ○ N° RC ○ N° RM : 681 171.001
  ○ Aucun numéro attribué

Représentant légal (signataire de la déclaration)

* Civilité : ☒ Madame ○ Monsieur
* Nom de famille : GUIEYSSE Nom de naissance : PITA
* Prénom(s) : MARIE-ISABELLE
* Nationalité : FRANÇAISE

Responsable de suivi du dossier (si différent du représentant légal)

* Civilité : ○ Madame ○ Monsieur
* Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____
* Prénom(s) : _____
* Nationalité : _____
* Fonction : _____

À joindre : copie des statuts enregistrés, copie extrait K-bis récent, pièce justifiant la qualité en tant que représentant du déclarant

COORDONNEES DU DECLARANT

* Adresse de correspondance : _____
Complément d'adresse : _____
Boîte postale : BP 95 * Commune : _____
* Code postal et libellé : 98840 TONTOUTA * Pays : _____
* Téléphone (fixe et/ou mobile) : 35.10.55 / 87.78.44
Courriel : mariequieysse@yahoo.fr Fax : _____

Direction de l'Environnement (DENV)
6, route des Artifices
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tel : **20 34 00** – Fax **20 30 06**
denv.contact@province-sud.nc

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

* Commune : BOULOUPARIS (TOMO)
* Zone PUD : AGRICOLE
* N° rue / N° lot et nom lotissement : 164 OUINANE
* Références cadastrales : 418 268 - 6200
* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) : 248 273 / 418 667

* ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement D : régime de déclaration NC : activité non classée
Elevage de porcs : Repro : 52 u. Porcelets : 110 u. Porcs : 250 u.) soit	2102 428 équivalents.	D

FINALISATION DE LA DECLARATION

* Fait à BOULOUPARIS, le (jj/mm/aaaa) 31/08/2017

* Signature du déclarant :

Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

*Champs obligatoires

Direction de l'Environnement (DENV)
6, route des Artifices
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tel : **20 34 00** – Fax **20 30 06**
denv.contact@province-sud.nc

DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

- Copie des statuts enregistrés ou toutes autres pièces justifiant de l'existence légale de la personne morale
- Copie d'un extrait K-Bis établi depuis moins de 6 mois
- Pièce(s) justifiant que le déclarant a qualité pour présenter le dossier (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant, ...)
- Formulaire de déclaration dûment complété
- Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau.
- Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement et indication de la connexion à une station d'épuration ou au milieu naturel).

Colonne réservée à l'administration

Direction de l'Environnement (DENV)
6, route des Artifices
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tel : **20 34 00** – Fax **20 30 06**
denv.contact@province-sud.nc